

# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 8 mai 2019, le règlement 293- 2019 (maison de tourisme) modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 15 mai 2019.



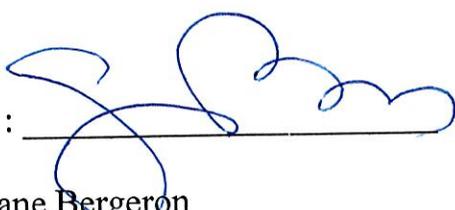
Stéphane Bergeron  
Directeur général

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 15 mai 2019 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mai 2019.

Signé : \_\_\_\_\_



Stéphane Bergeron  
Directeur général